



Communiqué de presse

Chanteloup-les-Vignes, le 12 juin 2009

Le Pôle Eco Construction Seine-Aval* inaugure son Agence

Sur le territoire Seine-Aval, le premier Pôle dédié à l'éco-construction en Ile-de-France est officiellement lancé le 12 juin 2009 avec l'ouverture de son Agence.

Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, et Pierre Cardo, Député des Yvelines et Président de la CA2RS** inaugurent l'Agence Eco Construction, située à Chanteloup-les-Vignes (78).

L'Agence Eco Construction, moteur du Pôle Eco Construction Seine-Aval

L'éco-construction a été retenue comme axe prioritaire de développement économique de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval*. Pour la première fois en Ile-de-France, professionnels, collectivités et particuliers bénéficient d'un ensemble de services dédiés à l'éco-construction.

Véritable centre névralgique du Pôle, l'Agence comprend **un Espace Conseil, un Centre de formation professionnelle continue (l'IFEC), et une « Matériauthèque »** qui présente des échantillons d'éco-matériaux et de nouvelles techniques constructives.

L'Agence se situe dans l'Hôtel d'entreprises « Parc des Vignes » à Chanteloup-les-Vignes. Elle intégrera après 2011 le futur Parc de l'Eco Construction qui sera créé à proximité du Port de Triel-sur-Seine.

L'Agence Eco Construction : pour accompagner tous les acteurs de la filière

Selon un nouveau concept, l'Agence regroupe des spécialistes qui proposent gratuitement leurs conseils et accompagnent les maîtres d'ouvrage publics et privés, les professionnels et les particuliers.

Le vendredi 12 juin de 15h à 18h, après l'inauguration de l'Agence, les entreprises du BTP de Seine Aval et les architectes de la région parisienne pourront se rencontrer sur place dans une logique de développement d'affaires.

L'Agence Eco Construction réunit le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), le CNDB (Centre National pour le Développement du Bois), l'AUDAS (Agence d'Urbanisme et de Développement Economique) et son animateur filière, l'Espace Info Energie de l'ADEME et de l'association Energie Solidaire, le Pactarim. Le service développement économique de la Communauté d'Agglomération Deux Rives de Seine participe à l'animation de l'Agence.

L'IFEC, Institut de formation à l'éco-construction, pour acquérir les nouvelles compétences

Fort du constat que les pays ayant les résultats les plus significatifs en matière d'éco-construction sont aujourd'hui ceux où les artisans sont les plus qualifiés, les acteurs de l'OIN Seine Aval proposent une offre de formation allant spécifiquement en ce sens.

En effet, il n'existait pas en Ile-de-France de centre de formation professionnelle continue dédié aux techniques de l'éco-construction et accessible à tous les professionnels : donneurs d'ordre, prescripteurs, métiers du premier œuvre et du second œuvre, etc. C'est dorénavant chose faite avec la création de l'IFEC.

En partenariat avec les groupements professionnels, le centre va déployer en 2009 une gamme de sessions de formation complémentaires. Il s'agit de transmettre rapidement à l'ensemble des professionnels les compétences nécessaires au respect des nouvelles réglementations. Ces formations courtes sont finançables par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) ou par le FSE (Fonds Social Européen). Elles sont également éligibles au DIF (Droit Individuel à la Formation). Pour les personnes à la recherche d'un emploi, certains modules bénéficient d'un financement FSE en partenariat avec la Maison de l'Emploi.

La « Matériauthèque » : pour connaître les éco-matériaux et les éco-solutions

Sur près de 150m², professionnels et grand public peuvent découvrir les éco-produits et les éco-solutions, avec leur caractéristiques techniques et leurs conditions de mise en œuvre. Les présentations et les maquettes, précises et réalisées par des spécialistes, contribuent au développement de nouveaux savoir-faire. Ce sont également des outils de formation pour les professionnels.

Les visiteurs circulent entre les quatre modules de démonstration : solutions bois, économies d'énergie-isolation, gestion des eaux pluviales, enduits-revêtements-peintures.

Faire émerger une nouvelle filière économique en Seine Aval

Les acteurs de Seine Aval, secteur dont le développement a été déclaré prioritaire par les pouvoirs publics locaux et nationaux, participent solidairement à la montée en puissance de la filière éco-construction et efficacité énergétique. Cette éco-filière innovante représente en effet un gisement d'emplois et un vecteur certain de préservation de l'environnement.

Les entreprises déjà présentes et les nouvelles arrivantes profitent de conditions optimales aux portes du marché parisien. Elles peuvent compter sur une offre d'implantation dédiée et sur un réseau de transports de personnes et de marchandises, dense et accessible (RER A, train depuis Paris Saint-Lazare, A13, A14, transport fluvial avec la Seine...).

L'attribution de fonds européens pour plus de 10 millions d'euros ainsi que la mise en place de projets de renouvellement urbain majeurs et la construction de 2500 logements par an sont autant d'opportunités pour les acteurs de la filière.

D'ores et déjà, la Cité de l'Architecture, l'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) et le Conseil Général des Yvelines ont lancé un projet d'envergure internationale, le "Global award for sustainable architecture" qui récompense tous les ans un architecte engagé dans une démarche de développement durable à travers la réalisation d'un bâtiment exemplaire. En 2058, l'ensemble de ces réalisations sera regroupé dans une Collection manifeste, véritable musée à ciel ouvert des architectures éco-construites.

Parallèlement, l'animateur filière Seine Aval a pour principale mission de soutenir le développement de la filière, notamment par la mise en relation des acteurs, le soutien aux entreprises déjà implantées et la prospection. A ce titre, un guide-annuaire intitulé "Construire et rénover durable en Seine Aval" est disponible sur le site www.ecoconstruction-seineaval.com, portail collaboratif de la filière en Seine Aval.

www.ecoconstruction-seineaval.com

***Seine-Aval** : Territoire stratégique situé entre Paris-La Défense et la Normandie, la **Seine-Aval** a été déclarée Opération d'Intérêt National (OIN) en 2006. Son territoire s'étend de Conflans-Sainte-Honorine et Poissy jusqu'à Bonnières-sur-Seine en passant par les Mureaux, Chanteloup-les-Vignes et Mantes. L'OIN Seine-Aval a pour objectif le développement économique et la rénovation urbaine de ce secteur de la Vallée de la Seine qui concerne 51 communes, 1 700 entreprises du BTP et 370 000 habitants.

** **CA2RS** : Communauté d'Agglomération Deux Rives de Seine – Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine.

Martine Cartier, service de presse

Tél : 01 39 27 19 11 - Mobile : 06 15 23 28 59 – Courriel martine.cartier@cartier-conseil.fr – www.cartier-conseil.fr

Agence Eco Construction - Hôtel d'entreprise Parc des Vignes – Rue Panhard Levassor – 78570 Chanteloup-les-Vignes



La réalisation de ce document est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional

DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT DU POLE ECO CONSTRUCTION SEINE AVAL* ET INAUGURATION DE SON AGENCE (Juin 2009)

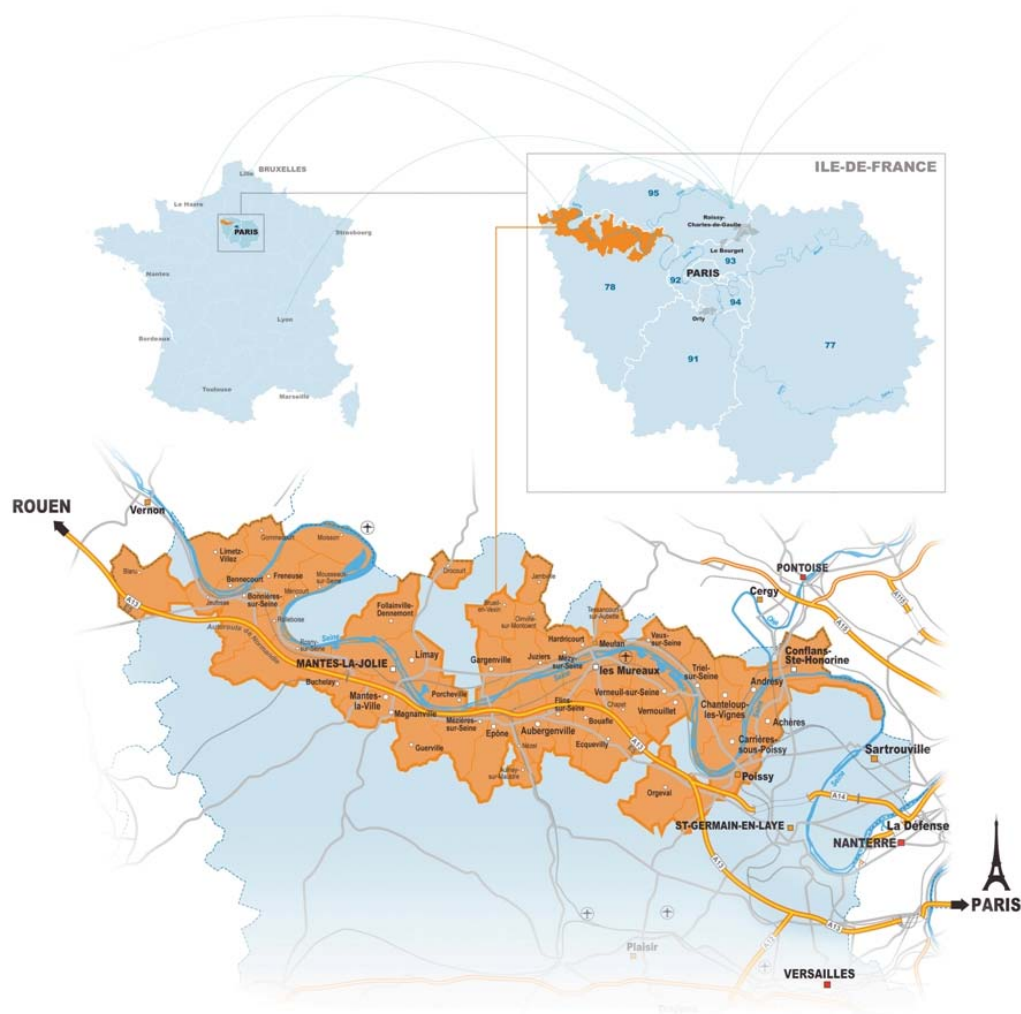
SOMMAIRE

<u>LANCEMENT DU POLE ECO CONSTRUCTION</u>	Pages
LA SEINE AVAL CREE UN POLE ECO CONSTRUCTION	
- Le territoire Seine Aval, un tissu économique foisonnant	4
- Le Pôle veut devenir leader sur le secteur de l'éco-construction	5
- Les atouts pour les entreprises qui s'installent sur le Pôle	6
L'AGENCE DU POLE ECO CONSTRUCTION A CHANTELOUP-LES-VIGNES	
1. Espace Conseil	7
2. Matériauthèque	9
3. IFEC : Institut de Formation à l'Eco-construction	10
4. La CA2RS, très engagée sur le Pôle Eco Construction	11
LES PARTENAIRES DU POLE ECO CONSTRUCTION ET DE SON AGENCE (A DATE DE MAI 2009)	12

www.ecoconstruction-seineaval.com

LA SEINE AVAL CREE UN POLE ECO CONSTRUCTION AU CARREFOUR DES NOUVELLES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES

Le territoire Seine Aval, un tissu économique foisonnant



Le territoire Seine Aval : au cœur des marchés franciliens de la construction et de la rénovation

Le secteur du bâtiment est pour l'Union européenne le premier consommateur d'énergie primaire (40% de l'énergie totale consommée) devant les transports (30%) et l'industrie (30%). Il est ainsi responsable de plus de 40% des émissions totales de CO2. Les économies d'énergie y sont donc un enjeu économique et écologique majeur.

Le Pôle éco-construction s'étend sur l'ensemble du territoire de la Seine Aval : de l'espace couvert par la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine en passant par Mantes, les Mureaux, Aubergenville etc. L'ensemble des principes constructifs et technologiques est concerné. Citons à ce titre sur l'est du territoire Seine Aval, les éco-énergies et la gestion des eaux pluviales.

La Seine Aval regroupe plus de 1700 entreprises du BTP, avec une tradition d'extraction/fabrication de matériaux de construction. Plusieurs majors sont présentes : Lafarge, Saint Gobain, Terréal, Eternit ou Ciments Calcia, qui produisent et développent dans leurs laboratoires de recherche les ciments et bétons de demain.

La filière éco-construction est en plein essor en Seine Aval avec plus d'une centaine d'entreprises offrant des solutions innovantes en matière d'éco-matériaux, d'efficacité énergétique et de principes constructifs : architectes et bureaux d'études, installateurs, distributeurs, fabricants d'éco-matériaux, bureaux de contrôle, etc.

La formation à l'éco-construction est très développée. La problématique de la formation est importante dans ce secteur. On assiste à une pénurie de main d'œuvre suffisamment qualifiée. Le marché de l'éco-construction dispose d'une image très positive et est de fait à même d'attirer les demandeurs d'emplois. C'est un axe fort du plan d'action de la Seine Aval soutenu par le Fonds Social Européen. Le territoire propose des formations initiales, en lien étroit avec l'Université Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'IUT de Mantes-en-Yvelines propose des Licences professionnelles « efficacité énergétique des bâtiments » et « vente de solutions durables ». L'IFA BTP (Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Val d'Oise Yvelines) propose pour la rentrée 2009 des formations en construction HQE®, vente d'éco-matériaux, diagnostics de performance énergétique. Un centre de formation continue est maintenant créé en lien avec les fédérations professionnelles (CAPEB, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, FEBY, CAUE...) sur le territoire des 2 Rives de Seine pour former les artisans, les maîtres d'œuvre et d'ouvrage, les architectes etc. L'IUT de Mantes-en-Yvelines a aussi pour projet d'en développer un. Enfin, le plus grand centre EDF de formation continue d'Ile-de-France est situé aux Mureaux.

La **tradition industrielle** du territoire Seine Aval lui permet d'accueillir des entreprises de pointe dans la fabrication, la préfabrication, l'installation, la maintenance ou la déconstruction.

Le Pôle veut devenir leader sur le secteur de l'éco-construction.

Les acteurs publics se mobilisent pour amplifier le marché local via les **prescriptions d'urbanisme** et la **commande publique**. Cette dernière représente une part importante de l'activité des PME du bâtiment.

Des **opérations pilotes** sont lancées (Mairie des Mureaux : 1er bâtiment administratif français certifié HQE®...).

L'OIN s'est fixé pour objectif (objectif atteint dès 2007) la **construction de 2500 logements neufs par an pendant 20 ans**, ainsi que des **opérations ANRU majeures** sur le territoire.

Un **dispositif d'appui** au développement des entreprises de la filière et de partage de bonnes pratiques a été lancé par l'AUDAS en partenariat avec les fédérations professionnelles et avec l'appui financier de l'ADEME et de fonds européens pour plus de **10 millions d'euros**.

La Seine Aval dispose d'un **excellent positionnement géographique**. En effet, les entreprises ont accès au marché francilien ; elles sont aux portes de Paris et de la Normandie ; elles peuvent compter sur une offre d'implantation dédiée et sur un réseau routier, ferré et fluvial dense et accessible que ce soit pour les personnes ou pour les marchandises (RER A, train depuis Paris Saint-Lazare, A13, A14, transport fluvial avec la Seine...). Soulignons d'ailleurs que la Seine Aval est au cœur de l'axe fluvio-maritime Paris-le Havre et en lien avec l'ouverture du Canal Seine-Nord Europe.

La promotion des réalisations et des savoir-faire n'est pas oubliée.

Le « **Global Award for Sustainable Architecture** » de l'EPAMSA (en partenariat avec la Cité de l'Architecture) est un **grand prix international** qui honore chaque année cinq architectes contemporains engagés sur la voie du développement durable. La commande d'un projet durable est confiée tous les ans à l'un des lauréats. La « **Collection Manifeste d'Architecture en Seine Aval** » permettra de constituer un véritable musée d'architecture à ciel ouvert, en construisant chaque année un projet public dans une des 51 communes de l'Opération d'Intérêt national. Les deux premiers projets sont en cours : H Kaufmann, autrichien, a conçu un gîte urbain à Chanteloup les Vignes ; C Smuts, sud-africaine, travaille sur le projet d'un commerce multiservices à Follainville-Dennemont.



Hermann Kaufmann - gîte urbain à Chanteloup-les-Vignes
(Image EPAMSA et la Cité de l'Architecture)

www.global-award.org/

Une plate-forme internet a été créée pour promouvoir la filière : www.ecoconstruction-seineaval.com, dont la première mouture est en ligne.

L'AUDAS vient de publier le guide « Construire et rénover durable en Seine Aval ». Environ 80 entreprises sont recensées par compétences ainsi qu'une quinzaine de bâtiments construits dans une approche environnementale. Les aides mobilisables pour mener un projet d'éco-construction ou de rénovation y sont détaillées.



Les atouts pour les entreprises qui s'installent sur le Pôle

1. Trouver facilement éco-matériaux et éco-solutions :

- Comparer et choisir ;
- Etre livré rapidement ;
- Etre conseillé pendant le chantier ;
- Assister à des démonstrations produits.

2. Acquérir de nouvelles compétences :

- Former ses équipes ;
- Comprendre rapidement les nouvelles réglementations et certifications.

3. Intégrer les innovations de l'éco-construction :

- Intégrer rapidement les innovations ;
- Etre assuré des garanties professionnelles ;
- Trouver des partenaires industriels.

4. Se développer sur de nouveaux marchés :

- Montrer son savoir faire aux donneurs d'ordre ;
- Rencontrer de nouveaux clients ;
- Bénéficier de services d'aide au développement.

L'AGENCE DU POLE ECO CONSTRUCTION A CHANTELOUP-LES-VIGNES

L'Agence est composée d'un Espace Conseil, d'une matériauthèque et d'un centre de formation continue.

L'Espace Conseil pour accompagner tous les acteurs de la filière



Un lieu unique pour répondre à vos questions

L'éco-construction est un savoir-faire nouveau. Il est donc essentiel de regrouper les services permettant aux donneurs d'ordre, à leurs conseils, aux entreprises de construction (premier et second œuvre) mais aussi aux particuliers de trouver rapidement des réponses concrètes. Associant accompagnement des professionnels et du grand public cet **Espace Conseil** dédié à l'éco-construction est **innovant et inédit en Ile-de-France**.



L'Agence du Pôle Eco Construction (Image PBO Architecture)

Une équipe d'experts pour conseiller tous les acteurs de l'éco-construction

- L'Association Energies Solidaires et son Espace Info Energie, labellisé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ;
- Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement des Yvelines (CAUE) ;
- Le Centre National pour le Développement du Bois (CNDB) ;
- L'animateur filière éco-construction de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de Seine Aval (AUDAS) ;
- Le PACTARIM, premier réseau associatif au service de l'habitat en France.

L'Agence est financée par l'Agglomération 2 Rives de Seine avec appui de l'Europe (FEDER – Fonds Européen de Développement Régional – programme In'Europe Seine Aval). Le FEDER intervient à hauteur de 50% : coût d'investissement pour l'aménagement de l'Agence : 200 000€ ; coût de fonctionnement sur 3 ans : 500 000€.

Contacts :

Information des entreprises et prescripteurs
Philippe Sérandour
Tél. 01.30.04.04.65 ou 06.71.15.24.42
p.serandour@audas.fr

Information des collectivités et particuliers
Tél. 01.39.70.23.06
contact@energies-solidaires.org

A qui s'adresse l'Espace Conseil ?

1. Aux collectivités locales et aux donneurs d'ordre :

Une équipe réunissant architectes, urbanistes et ingénieurs est à leur disposition pour les aider à organiser leur démarche, hiérarchiser leurs priorités, faciliter l'évolution de leurs cahiers des charges, accompagner le pilotage de nouvelles réalisations. L'objectif est de déployer les principes de l'éco-construction dans les bâtiments publics.

2. Aux architectes, économistes et BET :

Des experts techniques sont présents pour faciliter la compréhension des nouvelles techniques constructives, pour assurer des formations, pour dispenser des conseils, pour répondre aux demandes des clients et pour les guider dans la réponse aux appels d'offre. Il s'agit d'apporter une expertise à ce maillon essentiel de la filière.

3. Aux entreprises du secteur du bâtiment et de la construction :

Un interlocuteur unique accompagne les entreprises, leurs donne les clés du financement de l'innovation, les aide à détecter nouveaux marchés, partenaires commerciaux et industriels. Les services mis à disposition doivent favoriser le développement des professionnels.

4. Aux particuliers :

L'Espace Info Energie aide à identifier la pertinence des travaux à mener et les moyens de les financer pour améliorer l'habitat et diminuer la consommation énergétique.





La matériauthèque pour découvrir éco-matériaux et éco-solutions

Sur près de 150 m², professionnels et grand public découvrent éco-produits et éco-solutions, leurs caractéristiques techniques et les conditions de mise en oeuvre.

Des présentations techniques et des maquettes précises et réalisées par des spécialistes contribuent au développement de nouveaux savoir-faire. Ce sont également des outils de formation pour les professionnels.

Les visiteurs peuvent circuler entre les quatre modules de démonstration : solutions bois dans la construction, économies d'énergies-isolation, gestion des eaux pluviales, enduits-revêtements-peintures. Le savoir-faire des entreprises locales est également mis en avant avec des présentations de leurs réalisations.

Les atouts de la matériauthèque : 4 modules pour tout savoir

Solutions bois dans la construction	Les maquettes sont de véritables outils d'apprentissage des solutions constructives spécifiques au bois. Elles répondent aux besoins de former de nouveaux professionnels à un marché dont la croissance annuelle est forte.	
Économies d'énergies et isolation	Nouveaux systèmes de production d'énergie, isolation et rénovation énergétique... Des maquettes présentent des solutions d'isolation par l'extérieur tandis qu'un espace réunit tous les isolants du marché. Les visiteurs ont ainsi une vue globale des solutions existantes et peuvent forger leur décision en fonction des caractéristiques de l'habitation. À l'appui, des simulations de fonctionnement de logiciel d'analyse thermique permettent de comprendre comment aborder le problème.	
Gestion des eaux pluviales	La présentation de toitures végétalisées et de solutions de récupération des eaux pluviales vise à diffuser une connaissance technique pour des systèmes encore peu utilisés mais à fort potentiel de développement en milieu urbain.	
Enduits, revêtements et peintures	Rarement présentés dans leur intégralité, ces produits contribuent à améliorer la qualité sanitaire des habitations. Les solutions sont répertoriées avec leurs exigences de mise en oeuvre.	

L'accès à une base de données sur les éco-matériaux

Pour chaque produit, sont présentés techniques de mise en oeuvre, avantages, fournisseurs et distributeurs et une série de fiches techniques. Cette base de données prépare la conduite du chantier.

Partenaires de la matériauthèque

Un grand nombre de partenaires professionnels a participé à l'élaboration de cet espace de démonstration :

PBO - Actifs - ANKAA Energies - Boisea - Brocéliande Technologies - CAUE - CNDB - Dumoulin Bois - EDF - Eko France - Energies solidaires - Eternit - Francilbois - Fermacelle - Flex A Ray - Green Label Consulting - GODDE - Green Wall - MBE - Jade - Le Relais - Techni-façades - Taquet - Zehnder...

L'IFEC : Institut de Formation à l'Eco Construction

En partenariat avec les groupements professionnels, ce centre de formation déploie une gamme complète de sessions de formation. Leur variété et leur complémentarité vont en faire un **lieu de référence pour la mise en œuvre** des solutions de l'éco-construction.

A qui s'adresse l'IFEC ?

L'IFEC propose des sessions de formation à tous les publics intéressés par les métiers de l'éco-construction. L'objectif est de transmettre rapidement les nouvelles compétences pour respecter le calendrier réglementaire et les nouvelles normes constructives.

Entreprises du bâtiment et de la construction, prescripteurs (BET, architectes), donneurs d'ordre y compris collectivités locales. Ces formations sont finançables par les fonds de formation de la branche professionnelle. Pour les entreprises dont la cotisation ne permet pas un remboursement intégral par l'OPCA de la profession, des dispositifs FSE (Fonds Social Européen) sont mobilisables.

Salariés prenant l'initiative d'une formation à l'éco-construction, personnes à la recherche d'un emploi, personnes en reconversion professionnelle. Les formations sont éligibles au DIF (Droit Individuel à la Formation). Pour les personnes à la recherche d'un emploi, certaines formations bénéficient du financement du FSE (Fond Social Européen) en partenariat avec la Maison de l'Emploi.



Des sessions de formation courtes

Faciles à intégrer dans un agenda professionnel les thématiques traitées sous forme d'« Ateliers » couvrent l'ensemble des problématiques et expertises requises par les évolutions réglementaires. Chaque atelier est une session autonome qui permet d'acquérir un nouveau savoir ; il peut aussi être intégré dans un parcours de formation. Les animateurs sont des techniciens, des fabricants, des artisans... ayant un très haut niveau de professionnalisme.

Les « **Ateliers de mise en œuvre** » sont centrés sur la *pratique* : Comment mener une isolation en ouate de cellulose ? Comment utiliser un logiciel d'analyse thermique ? Comment monter un mur en brique cellulaire ? Comment poser un isolant naturel ?

Les « **Ateliers d'études de cas** » proposent une *analyse technique* en salle de cours. Il s'agit d'analyser une technique constructive ou de nouvelles méthodes de travail (test d'étanchéité à l'air, logiciel de simulation thermique, analyse de cas de rénovation, ...)

Les « **Ateliers de découverte** » permettent à de nouveaux venus dans la filière bâtiment de découvrir ces nouveaux métiers.

Les particularités de l'IFEC

Un lieu d'échanges et de dialogue entre les métiers. Selon leurs thèmes, les « Ateliers » sont ouverts à des stagiaires de métiers différents. Leurs échanges créent ainsi des « passerelles » d'expertise entre professionnels qui permettront d'aller vers des méthodes de travail intégrées, gage de la performance des constructions faiblement consommatrices d'énergie.

Le **Comité de pilotage** (en cours de constitution) réunit des techniciens issus de l'Agence Eco Construction Seine Aval et des groupements professionnels. Il propose des réponses pédagogiques en phase avec les attentes des acteurs. Il est à même d'identifier rapidement les référentiels de formation pratique à mettre en œuvre.

L'**organisation « d'Ateliers de l'innovation »** pour faire se rencontrer les experts et les professionnels. De nouvelles techniques émergent régulièrement permettant à l'acte de construire de progresser de manière significative. Les Ateliers de l'Innovation font le point sur l'état de l'art.

Les moyens pédagogiques de l'IFEC

Au cœur du Pôle Eco Construction Seine Aval, l'IFEC dispose de **salles de cours** mais également de la **matériauthèque** et d'un **espace de mise en application**. L'Agence, toute proche, permet aux stagiaires d'avoir recours à ces techniciens pour analyser leurs projets.

La manipulation des nouveaux outils de simulation et d'analyse fait partie intégrante des sessions de formation. Ceux-ci aident à comprendre les nouveaux enjeux techniques et la nouvelle réglementation.

Contact : Institut de Formation à l'Eco Construction (IFEC) Dominique Vignot - Tél. 01.39.70.23.09 ou 06.16.42.79.74 - d.vignot@wanadoo.fr

La CA2RS, très engagée sur le Pôle Eco Construction

L'éco-construction / éco-rénovation : un projet de développement économique structurant pour la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine

S'inscrivant dans les ambitions du Département des Yvelines de devenir un « éco-département » et de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval de valoriser la **filière industrielle des éco-activités**, la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine et son Président, Pierre Cardo, ont affiché très rapidement la volonté de faire de la filière éco-construction un projet économique structurant pour son territoire. Située à l'est de l'OIN, la CA2RS est composée de **6 communes et compte 65 000 habitants** : Andrésy, Chapet, Chanteloup-les-Vignes, Carrières-Sous-Poissy, Triel-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine.

De part et d'autre d'une des boucles de la Seine, le territoire des 2 Rives a une vocation résidentielle marquée. Pourtant, à la porte Ouest de Paris, son **positionnement** au croisement de l'axe est-ouest reliant Conflans à Mantes et de l'axe nord-sud reliant les villes nouvelles de Saint-Quentin en Yvelines et de Cergy-Pontoise en fait un site idéal pour les entreprises. Cet atout géographique est renforcé par des infrastructures récentes (nouveau pont à Triel) ou à venir (futur pont d'Achères et A104, **plateformes portuaires multimodales à Achères et Triel**).

La genèse de l'éco-construction comme stratégie économique majeure

Après 18 mois d'études, la Communauté d'agglomération a identifié l'éco-construction comme une filière pour laquelle le **territoire a des atouts**. L'**axe fluvial Le Havre-Paris** pour le transport, notamment du bois, un **vaste espace foncier** à vocation de développement économique, un grand **potentiel de création de logements** ; la présence de **nombreuses PME du bâtiment**, une **main d'œuvre jeune non qualifiée** et un passif historique, rendent particulièrement intéressant le fait de promouvoir l'éco-construction et plus largement le développement durable sur ce territoire martyrisé par le passé, avec une démarche avant-gardiste.

L'éco-construction est une filière à fort potentiel, appelée à se développer. A ce titre, elle correspond bien à une **tradition industrielle** du territoire, que l'agglomération ne souhaite pas renier. Les études confirment ces perspectives sur plusieurs segments de la filière éco-construction dont les **toitures végétalisées**, les **éco-matériaux** (très porteurs en termes de distribution du fait d'un réel déficit en Ile-de-France dans ce domaine), les **solutions éco-énergétiques** et la **construction bois** (dans la préfabrication, la rénovation et l'extension des constructions).

En collaboration avec l'AUDAS, Communauté d'agglomération a développé une stratégie pour attirer les entreprises de ces secteurs sur le territoire. La CA2RS estime que **la puissance publique doit constituer un moteur local de croissance en éco-construction** avec la sensibilisation de tous les publics, le soutien de la demande, et la structuration de l'offre en aidant les entreprises de ce marché à s'installer et à se développer. C'est dans cette optique qu'a été créée **l'Agence Eco Construction Seine Aval**, espace de **300m²**, une innovation dont il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'autre exemple territorial.

D'ici 2 ans un Parc de l'éco-construction de plus de 6 000 m² sera réalisé à Carrières sous Poissy (78). Unique en son genre, il sera composé :



- D'une **cour des matériaux**, véritable espace de négoce et de vente avec une surface commerciale réservée aux enseignes de distributions d'éco-matériaux ;
- D'un **hall d'exposition** pour les animations et démonstrations mensuelles réalisées par les producteurs et fabricants ;
- Des **allées des professionnels** sur 2 500 m² de surfaces locatives pour des PME de la filière ;
- Des **bureaux** seront également disponibles pour les BET et les sociétés d'architectes
- De **l'Agence Eco Construction Seine Aval** qui se déplacera sur ce site

Cette réalisation sera assurée en co-maîtrise d'ouvrage par la CA2RS et l'EPAMSA, opérateur de l'Opération d'Intérêt National avec le concours de fonds européens dans le cadre du programme FEDER.

Le développement durable comme moteur de la croissance économique locale

Le territoire de la CA2RS est marqué par un vaste espace foncier agricole de plusieurs centaines d'hectares. Il n'est plus exploité depuis une interdiction des cultures maraîchères, due à la pollution des sols en métaux lourds (Cadmium, Chrome, Cuivre, Mercure, Nickel, Plomb...) issue des pratiques ancestrales d'épandage de la Ville de Paris.

La Communauté d'agglomération soutient des **expérimentations d'applications agricoles non alimentaires** ayant des débouchés économiques tels que les **agro-matériaux** (culture du chanvre pour la production d'éco matériaux pour la construction...) ou les **cultures à des fins énergétiques** (énergies propres : électricité, chaleur, énergie mécanique, etc..).

L'objectif de cette orientation vise essentiellement à :

- **Réactiver une exploitation agricole** dans le cœur de la Boucle de Chanteloup ;
- **Identifier les filières agricoles les plus pertinentes vis-à-vis des polluants.** Celles qui peuvent favoriser la dégradation in situ des métaux et de réduire les risques de remise en circulation des polluants.

C'est dans cet esprit que l'**agglomération** s'est associée à l'**AUDAS** et la **Chambre d'Agriculture des Yvelines** pour apprécier la faisabilité de projets d'**Unités de Biomasse sur la Seine Aval à partir de fibres céréalières à fort pouvoir énergétique.**

- Mise en place d'essais de **plantes énergétiques** sur la plaine de Chanteloup-les-Vignes :
 - Sorgho (débouchés biomasse méthanisation et combustion)
 - Maïs (débouché biomasse méthanisation)
 - Miscanthus (débouché biomasse combustion)
 - TTCR (Taillis à Très Courte Rotation – peupliers, acacias)
 - Switch Grass
- **Etudes pédologiques** y compris la question de pollution des sols ;
- **Bilans énergétiques et environnementaux** des différentes utilisations des plantes énergétiques mises en place ;
- **Caractérisation des produits** ;
- **Accompagnement** vers les débouchés ;
- **Etudes économiques / financières et techniques** pour la réalisation d'unités de biomasse.

Contact : Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine - Jean-Marie Ripart - Tél. 01.34.01.24.46 - jm.ripart@agglo2rs.fr

LES PARTENAIRES DU POLE ECO CONSTRUCTION SEINE AVAL ET DE SON AGENCE

ADEME
AUDAS
CAPEB Grande Couronne
CAUE 78
CCI 95/78
Centre Francilien de l'Innovation
CGPME 78
CMA Yvelines
CNDB
Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine
Conseil général des Yvelines
Energies solidaires
EPAMSA
Espace Info Energie
FFB Yvelines
Fondaterra
FRANCILBOIS
PACT Yvelines
Union Européenne avec le FEDER